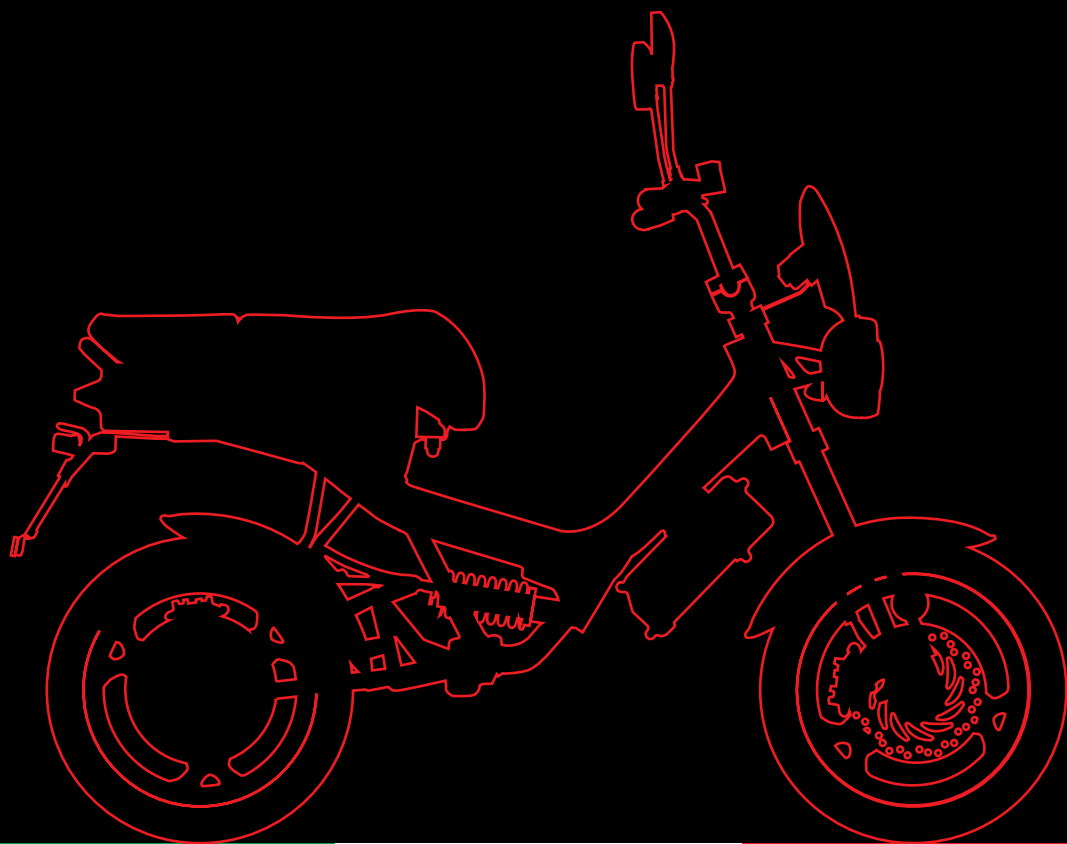


MANUEL UTILISATEUR CICLOMOTEUR CICLONE



YCF FRANCE DISTRIBUTEUR



YCF France - Lieu dit «Les barrières» - 14 710 FORMIGNY

E-mail : commercial@ycf-riding.fr - Tél : 02.31.10.20.00



Ce manuel doit être considéré comme faisant partie intégrante du véhicule et doit être joint au véhicule s'il est vendu à un nouveau propriétaire. Ce manuel contient les informations les plus récentes sur le produit au moment de l'impression.

Le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications à tout moment, sans préavis et sans obligation de sa part. Tous les droits de ce manuel appartiennent au fabricant. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sans autorisation écrite.



Avertissements de sécurité

Ce manuel contient les avertissements de sécurité énumérés et expliqués ci-dessous. Le non-respect de ces avertissements peut entraîner des dommages au véhicule, des blessures graves, voire la mort.



ATTENTION

Le non respect de ces instructions entraînera **des blessures graves, voire la mort**



MISE EN GARDE

Indique un danger potentiel pouvant entraîner **des blessures graves, voire la mort**



AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel pouvant entraîner **des blessures**

AVIS

Le non respect de ces instructions peut endommager **le véhicule ou ses composants, des objets ou l'environnement**



Lisez attentivement les instructions contenues dans le manuel et relatives à l'utilisation du véhicule.



Lisez attentivement les instructions contenues dans le manuel et concernant l'entretien et / ou les réparations du véhicule. Pour des raisons de sécurité, **ces opérations ne doivent être effectuées que par du personnel qualifié.**



Sommaire

1	Sécurité dans l'utilisation du véhicule	6
1.1	Consignes de sécurité	6
1.2	En cas d'accident	7
1.3	Risques liés à l'utilisation de la batterie au lithium	7
2	Précautions de conduite	8
2.1	Période de rodage	8
2.2	Freins	8
2.3	Conditions pluvieuses ou humides	8
2.4	Parking	8
3	Accessoires et modifications	9
4	Chargements	9
4.1	Transport de poids supplémentaires	9
5	Connaissance des principaux composants et commandes	10
5.1	Composants du véhicule	10
5.2	Compteur de vitesse	11
5.3	Commandes au guidon	13
5.4	Leviers au guidon	14
5.5	serrures	14
5.5.1	Verrou d'allumage et antivol de direction	14
5.5.2	Serrures de selle et de batterie	15
6	Recharge de la batterie	16
6.1	Retrait de la batterie	16
6.2	Recharge de la batterie	17
6.2.1	Remarques sur le chargement de la batterie	18
6.2.2	Notes sur la batterie	19
7	Caractéristiques techniques du véhicule	20
7.1	Tableau des caractéristiques	20
7.2	Codes des pièces principales	21
7.3	Notes sur l'autonomie du véhicule	22
7.3.1	Conditions de mesure de l'autonomie déclarée	22
7.3.2	Facteurs influençant l'autonomie	22
7.3.3	Charge inversée :	22



8	Entretien	23
8.1	Tableau de maintenance périodique	23
8.2	Contrôles à effectuer avant de conduire	23
8.2.1	Système d'éclairage, indicateurs et rétroviseurs	23
8.2.2	Pneumatiques	24
8.2.3	Freins	24
9	Dépannage	24
9.1	L'affichage ne s'allume pas en tournant la clé	24
9.2	L'écran s'allume mais le véhicule ne démarre pas	24
9.3	Remplacement de la lumière avant	25
9.4	Crevaison	26
9.4.1	Kit de réparation de pneu	26
9.5	Système de freinage	26
10	Entretien du véhicule	27
10.1	Lavage du véhicule	27
10.2	Préservation du cyclomoteur	28
10.2.1	Stockage extérieur	28
10.2.2	Hivernage	28
11	Conditions de garantie	28
11.1	Comment obtenir assistance et garantie	29
11.2	Obligations du concessionnaire / centre d'entretien	29
11.3	Conditions de garantie	29
11.4	Ce que la garantie ne couvre pas	30
11.5	Maintenance périodique	30
12	Tableau de maintenance périodique	30



1 Sécurité dans l'utilisation du véhicule



ATTENTION

Le non-respect des consignes de conduite en toute sécurité **peut entraîner des accidents pouvant entraîner des blessures graves, voire la mort**

1.1 Consignes de sécurité

Les consignes de sécurité relatives à l'utilisation du cyclomoteur CYCLONE sont les suivantes :

- Lisez attentivement ce manuel avant d'utiliser le véhicule.
- Portez toujours un casque de protection homologué et des vêtements de protection homologués en premier lieu pour commencer à conduire. Si vous transportez un passager dans le véhicule, assurez-vous qu'il porte un casque et des vêtements homologués avant de monter à bord.
- Ne conduisez jamais sous l'influence de l'alcool, de drogues ou d'autres stupéfiants.
- Ne faites jamais de balade à moins d'être en bonne forme physique.
- Si un passager est transporté et avant de monter à bord, expliquez comment tenir les poignées de service, tenir le conducteur et garder les pieds sur les repose-pieds, même lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Ne laissez pas des tiers conduire le véhicule s'ils n'ont pas déjà lu ce manuel.
- Même si vous avez déjà l'habitude de conduire avec d'autres véhicules à deux roues, effectuez des tests dans un endroit sûr et sans trafic, afin de vous familiariser avec le fonctionnement du véhicule et de prendre l'habitude de son poids et de sa taille.
- Faites attention aux véhicules environnants et ne supposez pas être vus par d'autres. Soyez toujours prêt à effectuer un freinage d'urgence ou une manœuvre pour éviter les obstacles.
- Rendez-vous toujours visible à l'aide de vêtements réfléchissants, en vous positionnant de manière à être vu, en indiquant les virages et les manœuvres avec les indicateurs de direction et en utilisant le klaxon si nécessaire.
- Conduisez toujours dans vos limites et en tenant compte des conditions environnementales.
- Effectuez une maintenance périodique de votre CYCLONE pour le maintenir fiable et sûr.



1.2 Si vous êtes impliqué dans un accident

Si vous êtes impliqué dans un accident, vous devez procéder comme suit :

- S'il y a des blessures, ne sous-estimez pas leur gravité et vérifiez s'il est possible de continuer à conduire en toute sécurité. Si nécessaire, appelez une ambulance.
- Si vous décidez de continuer, assurez-vous que le véhicule circule dans de bonnes conditions de conduite. Si nécessaire, appelez l'assistance routière.
- Si d'autres personnes ou véhicules ont été impliqués, respectez les lois et règlements en vigueur.
- Rappelez-vous toujours qu'en cas d'accident, la sécurité est une priorité pour les personnes.

1.3 Risques liés à l'utilisation de la batterie au lithium



Le non-respect des consignes de conduite en toute sécurité **peut entraîner des accidents pouvant entraîner des blessures graves, voire la mort**

La batterie au lithium dont votre CICLONE est équipée est un produit de dernière génération répondant aux normes de sécurité les plus strictes. Toutefois, il faut éviter les actions et les comportements susceptibles de l'endommager et de la rendre dangereuse :

- N'exposez pas la batterie à des flammes ou à des sources de chaleur.
- Ne laissez pas tomber la batterie au sol et évitez les impacts.
- Ne pas percer la batterie, éviter le contact avec des instruments contondants.
- Ne chargez pas la batterie avec des poids ou ne marchez pas dessus.
- Ne mettez pas le positif et le négatif de la batterie en contact.
- Ne plongez pas la batterie dans l'eau ou d'autres liquides.
- Nettoyez la batterie avec un chiffon doux et sec. N'utilisez pas d'eau, de solvants ou d'autres substances.
- Ne laissez pas des enfants ou des adultes manipuler la batterie s'ils n'ont pas été informés des précautions nécessaires.
- Surveiller la batterie pendant la phase de charge.



2 Précautions de conduite



ATTENTION

Respectez scrupuleusement les consignes de conduite du véhicule (notamment celles relatives à la première période d'utilisation) **pour éviter les accidents.**

2.1 Période de rodage

Lorsque le cyclomoteur est neuf, les pneus sont recouverts d'une patine protectrice qui est éliminée à l'usage. Les plaquettes de freins ont également besoin d'une période de rodage pour s'adapter aux disques. Pendant les 200 premiers kilomètres, conduisez le véhicule en évitant :

- Freinage brusque
- Fortes accélérations
- Inclinaison excessive du véhicule dans les virages

2.2 Freins

Respectez les consignes suivantes :

- Pour obtenir un freinage efficace, utilisez les freins avant et arrière en même temps
- Évitez de freiner trop brusquement
- Conduisez prudemment dans les zones où l'adhérence est réduite (par exemple sur le mouillé)
- Évitez de freiner continuellement : des freinages répétés dans les descentes longues et raides peuvent entraîner une surchauffe des freins et leur faire perdre de leur efficacité

2.3 Conditions pluvieuses ou humides

Portez une attention particulière lorsque vous conduisez dans des conditions pluvieuses ou humides :

- Les surfaces mouillées sont glissantes et les freins mouillés réduisent la puissance de freinage.
- Freiner très soigneusement lorsque la surface est mouillée car l'adhérence du pneu est réduite.
- En présence de surfaces mouillées, évitez les accélérations soudaines.
- Si les freins sont mouillés, il est nécessaire de freiner en conduisant à basse vitesse pour assécher les freins.

2.4 Parking

Garer le véhicule sur une surface plane

- S'il est nécessaire de stationner sur une surface légèrement inclinée ou dangereuse, assurez-vous que le véhicule ne peut ni bouger ni tomber.
- Pour éviter tout risque de vol, verrouillez la direction et retirez la clé avant de quitter le véhicule. Nous vous recommandons d'utiliser un dispositif antivol.



- Pour garer correctement le véhicule, après avoir éteint le cyclomoteur à l'aide de la clé, retirez la béquille latérale et inclinez doucement le cyclomoteur vers la gauche. Le véhicule ne peut être laissé que lorsqu'il est complètement posé sur le support.

3 Accessoires et modifications

ATTENTION

L'utilisation de composants non d'origine et l'ajout de modifications modifiant la conception d'origine **peuvent provoquer des accidents pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.**

- N'effectuez aucune modification sur le cyclomoteur qui modifie la conception d'origine.
- Ne pas remorquer des remorques ou des side-cars avec le cyclomoteur. Le cyclomoteur n'a pas été conçu à cet effet et son utilisation peut compromettre la stabilité du véhicule.

4 Chargements

4.1 Transport de Poids supplémentaires

ATTENTION

Un chargement incorrect du véhicule peut déséquilibrer le véhicule et **provoquer des accidents entraînant des blessures graves, voire mortelles.**

Transporter un poids supplémentaire peut affecter la maniabilité, le freinage et la stabilité du cyclomoteur. Pour transporter des charges sur le cyclomoteur, nous vous recommandons de suivre les instructions suivantes :

- Ajustez la vitesse à la charge que vous transportez pour maintenir une conduite sûre
- Ne transportez jamais de charges excessives, respectez les limites de charge du véhicule (voir tableau 1 - Spécifications techniques, chapitre 7.1)
- Sécurisez tous vos bagages afin qu'ils ne déséquilibrent pas le véhicule et soient le plus concentrés possible vers le centre du véhicule
- Ne placez pas d'objets près des lumières ou des roues
- Disposez la charge de manière à ne pas gêner la direction

ATTENTION

Le montage / démontage du kit passager et / ou l'application des porte-bagages et des top-cases nécessite des connaissances et un équipement spécifiques. Faire assembler / démonter le kit par un centre agréé

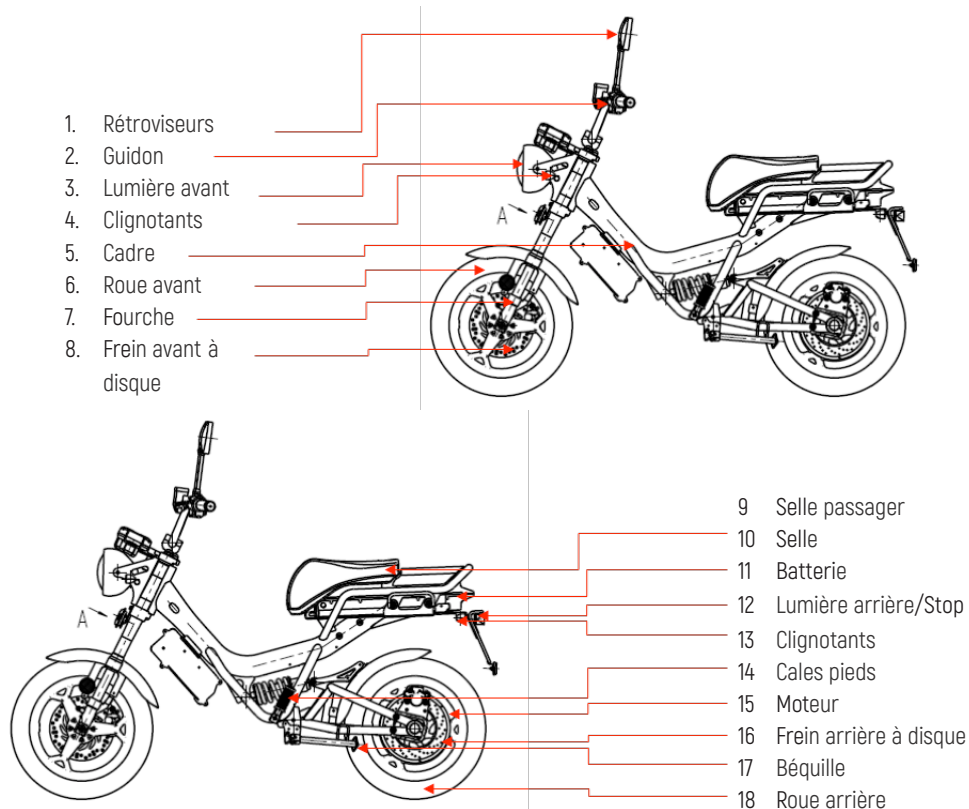


5 Connaissance des principaux composants et commandes

5.1 Composants du véhicule

Vous trouverez ci-dessous une brève description des principaux composants du véhicule et de leur emplacement.

Figure 1 - Composants du véhicule





5.2 Compteur de vitesse

Figure 2 - Tableau de bord



- Appuyez brièvement sur le bouton du haut [5] : distance parcourue
- Appuyez brièvement sur le bouton BAS [8] : changez entre Km / h et MP / H
- Appui long sur la touche du haut [5] : réinitialiser la distance parcourue



DIAGNOSTICS (Liste des défauts de fonctionnement) : En cas de dysfonctionnement, un message d'erreur peut apparaître sur l'écran LCD dans la zone de l'indicateur de distance parcourue (numéro 7). Le message apparaît sous la forme: **Err - ??** dans le tableau suivant :

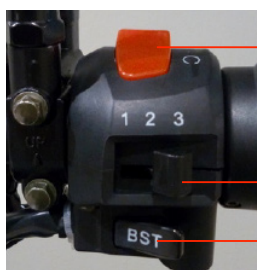
Un signal d'erreur apparaît également sur le contrôleur via une LED qui commence à briller. Le nombre de scintillement signifie le numéro d'erreur. Ce numéro est inscrit à la deuxième colonne de la liste suivante du tableau

Erreur n°	LED n°	CAUSE ERREUR	DESCRIPTION	ACTION REQUISE
1	1	Protection de survoltage	La tension de la batterie est supérieure aux données de base par défaut ou le réglage de la tension du contrôleur est incorrect	Apportez la batterie chez votre revendeur ou centre d'entretien
2	2	Protection sous tension	La tension de la batterie est inférieure à la valeur par défaut ou le réglage de la tension du contrôleur est incorrect	Rechargez la batterie et continuez à charger pendant 10 heures. Si le problème persiste, contactez le revendeur
3	3	Protection contre les surintensités moteur	Une phase moteur est court-circuitée ou la phase de masse est court-circuitée	Contactez votre revendeur ou centre d'entretien
4	4	Protection contre le décrochage	Le moteur est resté inactif au-delà de la période de base par défaut	Eteignez et rallumez le véhicule en utilisant la clé de contact
5	5	Protection par capteur à effet Hall	Le signal du capteur de Hall montre une anomalie	Contactez votre revendeur ou centre d'entretien
6	6	Protection MOSFET	Le contrôle automatique du MOSFET montre une anomalie	Contactez votre revendeur ou centre d'entretien
7	7	Protection de déconnexion de phases	Une des phases du moteur est déconnectée	Contactez votre revendeur ou centre d'entretien
8	10	Protection erreur d'auto-vérification	Le contrôle automatique du système d'alimentation montre une anomalie	Contactez votre revendeur ou centre d'entretien
9	11	Protection surchauffe du contrôleur	La température de fonctionnement du contrôleur est supérieure aux données de base par défaut	Arrêtez-vous pendant 5 minutes et vérifiez si le problème persiste. Si nécessaire, contactez votre revendeur ou votre centre d'entretien.
10	12	Protection poignée d'accélérateur	Le signal de l'accélérateur montre une anomalie	Vérifiez si la connectique de la poignée d'accélérateur est endommagée ou déconnectée
11		Protection contre la surchauffe du moteur	La température du moteur est supérieure à la valeur de base par défaut	Arrêtez-vous pendant 5 minutes et vérifiez si le problème persiste. Si nécessaire, contactez votre revendeur ou votre centre d'entretien.
12	14	Protection de ralenti de poignée	Contrôleur d'interdiction fonctionnant lorsque le système est sous tension	Contactez votre revendeur ou centre d'entretien
"P-B" ou "Error 13"	15	Indicateur de freinage: Béquille ou coupe circuit RUN OFF ou frein	La béquille est mise, le bouton RUN OFF est en position OFF, le levier de frein est tiré, le câble de frein ou le câble de support est endommagé OU échec du retour du frein	Vérifiez la position de la béquille ou du bouton RUN OFF ou relâchez le levier. CONTRÔLEZ si le câble de freinage ou le câble de support est endommagé. Si le problème persiste, contactez votre revendeur ou votre centre d'entretien.
14		Tension de conduite anormale de 15V	La tension de conduite du MOSFET est anormale	Contactez votre revendeur ou centre d'entretien



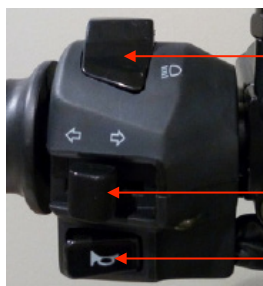
5.3 Commandes au guidon

Figure 3 – Bloc électrique droit



- 1 Interrupteur d'urgence
- 2 Sélecteur de niveau de puissance moteur
- 3 Régulateur de vitesse

Figure 4 - Bloc électrique gauche



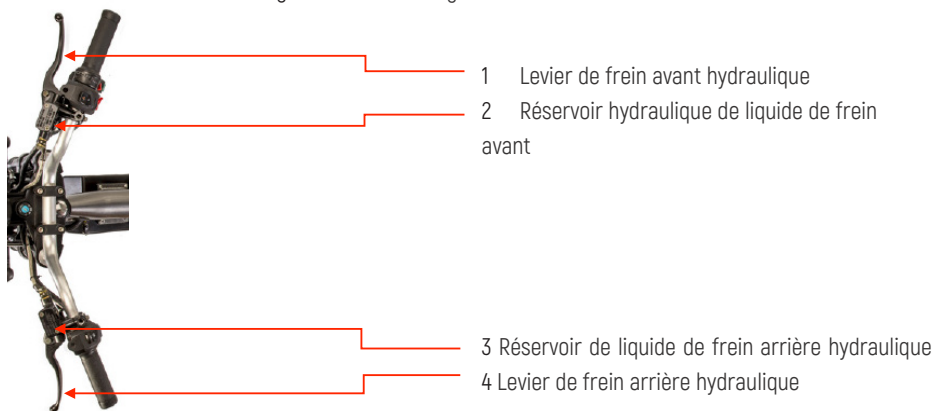
- 4 Feux de route interrupteur/position
- 5 Commutateur de flèches d'indicateur de direction
- 6 Klaxon
- 7 Commutateur de feux





5.4 Leviers au guidon

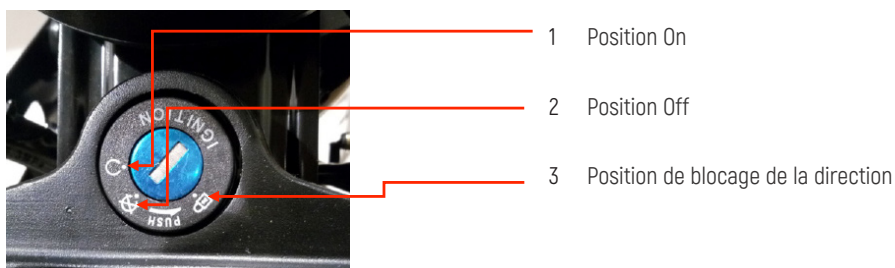
Figure 5 - Leviers au guidon



5.5 Serrures

5.5.1 Verrou d'allumage et antivol de direction

Figure 6 - Serrure à clé

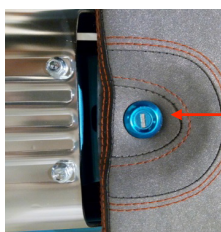


- 1) **Position On** : Le véhicule est prêt à être utilisé, le compteur de vitesse est allumé. Pour démarrer le véhicule, rétractez la béquille.
- 2) **Position Off** : le véhicule est éteint, le contact est coupé.
- 3) Position de **blocage de la direction** : pour réduire les risques de vol, il est conseillé d'utiliser la fonction de verrouillage de la direction lors des arrêts. Pour verrouiller la direction, procédez comme suit :
Placez la clé en position d'arrêt (2) sans la retirer
Tourner le guidon complètement à gauche
Enfoncez la clé dans le contacteur et tournez-la en position de verrouillage de la direction (3), puis retirez la clé.



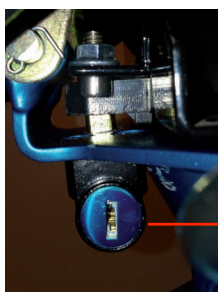
5.5.2 Serrures de selle et de batterie

Figure 7 - Verrouillage de selle



Serrure de selle

Figure 8 - Serrure de batterie



Serrure de batterie



6 Recharge de la batterie

Votre cyclomoteur CICLONE est équipé d'une batterie au lithium amovible située sous la selle.

La batterie peut être rechargée dans le véhicule ou retirée et rechargée séparément. Vous trouverez ci-dessous la procédure d'extraction, de recharge et de remplacement de la batterie.

Pour recharger la batterie dans le véhicule, reportez-vous uniquement au chapitre 6.2 Recharge de la batterie.

6.1 Retrait de la batterie

Pour retirer la batterie de son siège, procédez comme suit :

- 1) Ouvrez le verrou de selle à l'aide de la clé située sur le verrou (Figure 7 - Verrouillage de selle) et soulevez-le.
- 2) Libérez la batterie du cadre en utilisant la clé du verrou (Figure 8 - Serrure de la batterie).
- 3) Débranchez le connecteur de la batterie en le soulevant vers le haut



- 4) Retirez la batterie en la tirant avec la poignée vers l'arrière du véhicule.



AVERTISSEMENT

Retirez la batterie avec précaution. Dès qu'une partie suffisante de la batterie a été retirée du véhicule, maintenez-la avec une main du côté opposé de la poignée afin **d'éviter que la batterie ne tombe, ce qui risquerait de blesser l'utilisateur et / ou de l'endommager.**



Figure 9 - Extraction de la batterie



6.2 Recharge de la batterie

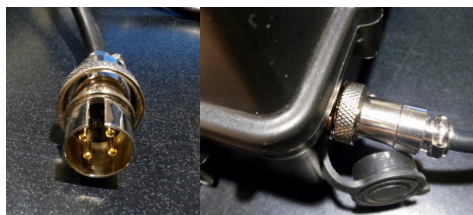


Figure 11 - Connecteur de charge

- 1) Retirez l'œillet en caoutchouc de la batterie
- 2) Connectez le chargeur de batterie à la batterie en faisant attention à la correspondance entre la fente du connecteur et la dent de référence du chargeur



Figure 10 - Connexion du chargeur secteur

Pour recharger la batterie, procédez comme suit :

- 3) Connectez la prise au chargeur
- 4) Connecter la prise au secteur 220V

AVIS

N'insérez pas la fiche si la fente de la fiche et la référence de la batterie ne sont pas alignées afin d'éviter d'endommager la fiche et la batterie.



Figure 12 - Charge de la batterie

- 6) Tant que la batterie n'est pas complètement chargée, le voyant est allumé en rouge.



Figure 13 - Recharge complète de la batterie

- 7) Lorsque la batterie est complètement chargée, le voyant passe au vert
- 8) Lorsque la batterie est chargée, vous pouvez débrancher le chargeur et repositionner le joint de protection en caoutchouc

6.2.1 Remarques sur le chargement de la batterie

Voici quelques remarques importantes concernant le chargement de la batterie.

AVIS

Si vous ne suivez pas les instructions, vous risquez **d'endommager la batterie et de réduire sa capacité.**

- 1) La batterie au lithium (contrairement aux batteries au plomb) peut être rechargée même si elle n'est pas complètement déchargée. Au moins une fois par mois, surtout si vous ne l'utilisez pas pendant de longues périodes.
- 2) Toujours charger la batterie dans un endroit sec
- 3) Chargez toujours la batterie à une température supérieure à 10 ° C
- 4) Ne chargez pas la batterie lorsque le véhicule est en marche
- 5) Ne laissez pas la batterie sans surveillance pendant le chargement
- 6) Ne laissez pas la batterie en charge pendant plus de 24 heures



ATTENTION

Si ces précautions ne sont pas respectées, **cela peut entraîner des blessures graves, voire la mort.**

AVIS

Le non respect de ces instructions peut **endommager la batterie, des objets ou l'environnement.**

6.2.2 Notes sur la batterie

- 1) N'exposez pas la batterie à la chaleur, aux flammes, aux gaz ou aux vapeurs d'essence
- 2) Préserver la batterie des chocs
- 3) Ne pas percer la batterie
- 4) Ne chargez pas la batterie avec des poids
- 5) Ne pas mouiller la batterie ou l'exposer aux intempéries
- 6) Utilisez uniquement un chiffon sec pour nettoyer la batterie. N'utilisez pas de solvants ni d'eau
- 7) Ne jamais ouvrir ou tenter de réparer / modifier la batterie
- 8) Si la batterie fuit, ne la touchez pas. Si vous devez manipuler la batterie endommagée, utilisez des gants. Si vous entrez en contact avec le liquide, rincez abondamment la zone touchée avec de l'eau. En cas de dommage de la batterie, contactez le centre d'entretien le plus proche.
- 9) Ne court-circuitiez pas sans raison le positif et le négatif de la batterie.
- 10) Remplacez la batterie ou le couvercle en cas de fuite, fissure ou autre dommage. Pour la remplacer, contactez le centre de service le plus proche.
- 11) Les batteries usagées doivent être éliminées conformément à la réglementation en vigueur en matière de déchets spéciaux. Contactez votre municipalité ou votre revendeur ou fabricant / distributeur pour la mise au rebut des batteries usagées.
- 12) Si la batterie doit rester inutilisée pendant longtemps, suivez les instructions ci-dessous (hivernage) :
 - Rangez la batterie dans un endroit sec
 - Conservez la batterie à une température supérieure à 10 ° C
 - Chargez la batterie tous les 30 jours
 - Ne stockez pas une batterie complètement déchargéeLe niveau de charge idéal pour stocker / conserver la batterie en cas de non utilisation est de 50%. En particulier, si le niveau de charge est inférieur à 10% cela qui peut entraîner une perte de capacité de la batterie.



7 Caractéristiques techniques du véhicule

7.1 Tableau des caractéristiques

Tableau 1 - Caractéristiques techniques

Nom commercial	CICLONE
Puissance moteur (nominale)	1900W (Bosch MT3.5×13-48V-1500W-530r)
Batterie	2 KWH (48V, 40Ah Li-Ion); 1,5 KWh (48V, 30Ah Li-Ion)
Ampoules de phare avant	Led, non remplaçable
Ampoules clignotants	Led, non remplaçable
Ampoules de phare arrière	Led, non remplaçable
Cadre	Cadre avant en aluminium, bras oscillant en acier
Freins (avant / arrière)	Hydrauliques à disque
Autonomie	70-120 km (batterie 2KWh); basé sur la vitesse
Vitesse maximale	45 Km/h
Charge maximale	150 kg
Pneumatiques	130/60-13
Poids (sans batterie/avec batterie)	66Kg/79Kg
Temps de recharge	6 - 8 heures avec chargeur standard fourni
Durée de vie de la batterie (avec une charge restante de 70%)	800 cycles de recharge
Dimensions	1669×750×1072mm
Numéro de série du châssis	Tube de direction droit
Numéro de série du moteur	Carter moteur gauche



7.2 Codes des pièces principales

N- série CHASSIS	
N- série BATTERIE	
N- série MOTEUR	
N- série CHARGEUR	
N- série CONTRÔLEUR	



7.3 Notes sur l'autonomie du véhicule

7.3.1 Conditions de mesure de l'autonomie déclarée

L'autonomie minimale en km déclarée pour le véhicule a été mesurée dans certaines conditions de fonctionnement pour garantir la répétabilité de la mesure.

Les conditions de mesure sont les suivantes :

- ☐ vitesse constante (45km/h)
- ☐ route plane
- ☐ route lisse
- ☐ pression des pneus de 2,2 Bar à l'avant et à l'arrière
- ☐ vitesse du vent inférieure à 4 km/h
- ☐ poids du pilote de 80kg
- ☐ température ambiante 20 ° C

7.3.2 Facteurs influençant l'autonomie

L'autonomie du véhicule électrique est influencée par plusieurs facteurs :

1. Température : des températures très basses peuvent réduire considérablement les performances de la batterie (plus de 20% pour des températures proches de 0 ° C).
2. Pente : la présence de montées (par exemple en randonnée en montagne) implique une plus grande demande de la part du moteur et donc une plus grande consommation et moins d'autonomie.
3. Vent contraire : de la même manière que dans les montées, le vent debout augmente la consommation et réduit l'autonomie
4. Conditions de chargement : des charges de véhicule plus élevées réduisent l'autonomie
5. Conditions de conduite : dans la phase de démarrage, la puissance requise du moteur est supérieure. Par conséquent, en présence de redémarrages fréquents (comme par exemple dans les itinéraires urbains), la distance est considérablement réduite.
6. Etat du véhicule : Le bon fonctionnement des pièces mécaniques et la bonne pression des pneus permettent d'obtenir le maximum en termes d'autonomie. Un entretien approprié et opportun vous aidera à optimiser les performances de votre cyclomoteur CYCLONE.

7.3.3 Charge inversée :

Votre CICLONE est équipé de la fonction REVERSE CHARGING qui vous permet de recharger la batterie en phase de décélération et de freinage et donc d'augmenter l'autonomie du cyclomoteur (notamment en cas de montées et de descentes fréquentes). Pour activer la fonction, il suffit d'agir, même légèrement, sur le levier de frein. Avec cette action, en plus d'allumer le feu de freinage arrière, le MOTEUR commence à fonctionner comme une dynamo, créant une décélération du cyclomoteur, et donc un freinage plus efficace et plus sûr, et rechargeant la batterie. Le fonctionnement cesse dès que le levier de frein est relâché.



8 MAINTENANCE

8.1 Tableau de maintenance périodique

Tableau 2 - Maintenance périodique

Maintenance	500	5000	10000	15000	20000
Pneumatiques	V	V	R	V	R
Plaquettes de frein	V	V	R	V	R
Tuyaux de freins	VÉRIFIEZ TOUT LES ENTRETIENS ET REMPLACEMENT TOUS LES 4 ANS				
Niveau de liquide de frein	VÉRIFIEZ TOUT LES ENTRETIENS ET REMPLACEMENT TOUS LES 2 ANS				
Attaches	C	C	C	C	C

V: vérifier l'usure et le remplacement possible; **R:** remplacement; **C:** contrôle de serrage et remplacement possible

8.2 Contrôles à effectuer avant de conduire



Les instructions suivantes sont importantes pour **la sécurité de conduite**.



Si des dysfonctionnements des dispositifs décrits dans le paragraphe suivant ont été détectés, **contactez un concessionnaire ou un mécanicien qualifié pour rétablir le fonctionnement correct du véhicule.**

8.2.1 Système d'éclairage, indicateurs et rétroviseurs

- ☐ Vérifier le bon fonctionnement des quatre clignotants
- ☐ Vérifiez que le feu avant fonctionne correctement, que les feux de croisement, les feux de route et les feux clignotants fonctionnent correctement.
- ☐ Vérifiez que le feu arrière fonctionne correctement et que la fonction d'indication de frein (stop) est activée
- ☐ Vérifiez que le klaxon fonctionne correctement
- ☐ Vérifiez que les rétroviseurs vous permettent de voir les images correctement



8.2.2 Pneumatiques

Vérifier l'état des pneus, en particulier l'absence de :

- ☐ fissures
- ☐ coupures
- ☐ impacts
- ☐ clous ou d'autres objets étrangers collés sur la bande de roulement ou sur le flanc du pneu
- ☐ lésions qui ramènent la toile à la surface
- ☐ bulles ou des renflements
- ☐ usure anormale
- ☐ vérifier la pression des pneus

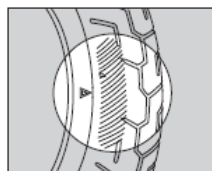
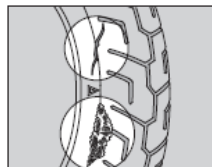


Figure 15 - état des pneus

Tableau 3 - pression pneumatiques

	Pilote seul	Pilote + passager
Avant	2.2 Bar	2.2 Bar
Arrière	2.2 Bar	2.2 Bar

8.2.3 Freins

Vérifier le bon fonctionnement des freins avant et arrière

Vérifier que le feu stop correspond à l'allumage du feu stop. Vérifier que le niveau de liquide de frein n'est pas en dessous de l'indication LOWER



Figure 16 - fenêtre d'inspection de liquide de frein

9 Dépannage

9.1 L'affichage ne s'allume pas en tournant la clé

- ☐ Vérifiez que le cordon d'alimentation de la batterie est correctement inséré, puis réessayez.
- ☐ Vérifiez l'état de charge de la batterie en la connectant au chargeur de batterie : si les voyants du chargeur de batterie indiquent la phase de charge, terminez la charge et essayez à nouveau (voir 6. Chargement de la batterie).

Si le problème persiste, contactez votre revendeur ou un centre d'entretien

9.2 L'écran s'allume mais le véhicule ne démarre pas

- ☐ Vérifiez l'affichage de l'état de charge de la batterie. Si elle est basse, chargez la batterie et réessayez.
- ☐ Vérifiez que la clé RUN / OFF (Figure 3 - Bloc électrique droit) est en position  (RUN), sinon, changez-le et essayez à nouveau.
Si le problème persiste, contactez votre revendeur ou un centre d'entretien
- ☐ Vérifiez que la béquille latérale est rétractée, sinon, rétractez-la et réessayez.

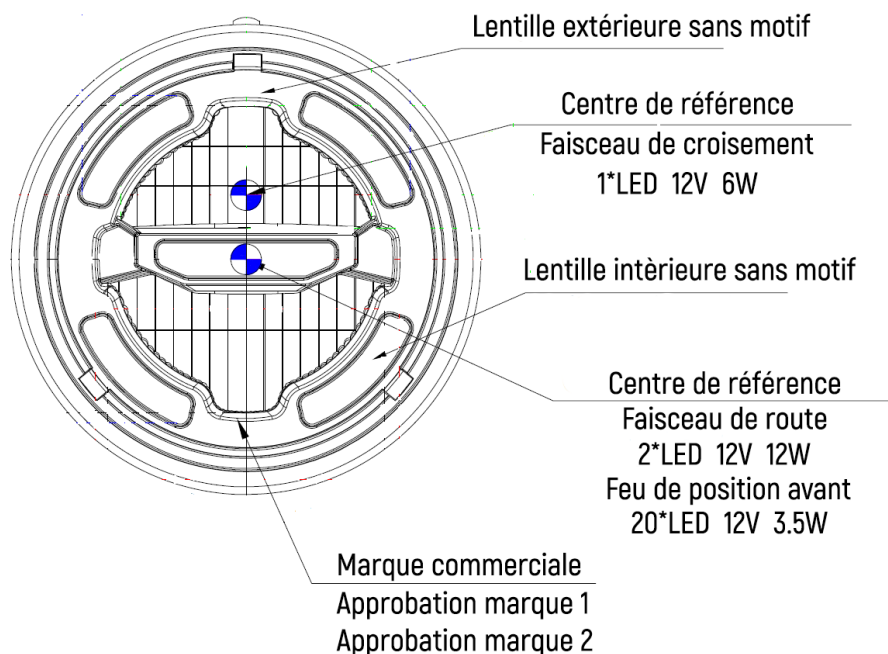


9.3 Remplacement de la lumière avant



ATTENTION

Conduire avec le phare avant qui ne fonctionne pas réduit la visibilité et **peut causer des accidents graves entraînant des blessures ou la mort**



En cas de dysfonctionnement ou de non-fonctionnement d'une ou plusieurs LED, il faut remplacer l'intégralité de l'éclairage.

- ☐ Eteignez le cyclomoteur et débranchez la batterie
- ☐ Enlevez la lumière en dévissant les deux vis latérales
- ☐ Débranchez les deux connecteurs situés à l'arrière de la lumière
- ☐ Branchez les connecteurs du nouveau feu et testez le fonctionnement (reconnectez la batterie et allumez le cyclomoteur). UTILISEZ SEULEMENT LES FEUX D'ORIGINES
- ☐ Remontez la lampe en suivant la procédure décrite à l'inverse



9.4 Crevaisson



ATTENTION

La réparation / remplacement des pneus et le démontage des roues **nécessitent des outils et des connaissances techniques spécifiques**



contacter un revendeur ou un mécanicien qualifié pour la réparation / le remplacement des pneus ou le démontage et le remontage des roues

9.4.1 Kit de réparation de pneu

Si le pneu est légèrement endommagé, vous pouvez le réparer temporairement avec un kit de réparation de chambre à air. Suivez les instructions du kit de réparation.



ATTENTION

Conduire avec un pneu réparé est risqué. Si la réparation temporaire ne tient pas, **il est possible d'être impliqué dans un accident.**

Après avoir réparé un pneu, conduisez prudemment et **adressez-vous au plus vite à un revendeur ou à un mécanicien qualifié.**

9.5 Système de freinage



ATTENTION

Les interventions sur le système de freinage **nécessitent des outils et des connaissances techniques spécifiques**



Contacter un revendeur ou un mécanicien qualifié pour des travaux sur le système de freinage



Si le système de freinage présente un ou plusieurs des symptômes suivants :

- ☐ Longue course du levier (système à purger)
- ☐ Sensation spongieuse au levier (système à purger)
- ☐ Bruit pendant le freinage (plaquettes à remplacer)
- ☐ Freinage faible (plaquettes à remplacer)

Faites immédiatement vérifier le système par un revendeur ou un mécanicien qualifié.

MISE EN GARDE

Conduire avec un système de freinage défectueux est très risqué et est **la cause d'accidents avec des blessures graves et la mort.**

10 Entretien du véhicule

10.1 Lavage du véhicule

Vous trouverez ci-dessous la procédure à suivre pour laver votre CYCLONE :

1. Avec un tuyau d'arrosage, laver le véhicule pour enlever la saleté
2. Si nécessaire, enlevez la saleté avec une éponge douce et un détergent doux
3. Rincer le véhicule avec la bonne quantité d'eau et sécher avec un chiffon doux
4. Une fois sec, lubrifiez les pièces mobiles du véhicule
5. Appliquez une couche de cire pour empêcher la corrosion

AVIS

Ne dirigez pas le jet d'eau directement vers :

- ☐ pièces électriques
- ☐ roulements de roues
- ☐ roulements de direction

Ne pas laver le cyclomoteur avec un jet haute pression

Ne pas utiliser de solvants chimiques ou de détergents agressifs

Ne pas appliquer de cire sur la peinture mate



ATTENTION

La capacité de freinage du véhicule est réduite après le lavage. Procédez avec prudence en freinant légèrement pendant les premiers coups afin que les disques sèchent et que le freinage optimal soit rétabli.



MISE EN GARDE

Ne pas lubrifier les freins. **Le lubrifiant réduit considérablement la capacité de friction des plaquettes et des disques, provoquant des accidents, des blessures ou la mort.**

10.2 Préservation du cyclomoteur

10.2.1 Stockage extérieur

Si le véhicule doit être stocké à l'extérieur, utilisez une housse de moto.

Après chaque pluie, la housse doit être retirée pour permettre au cyclomoteur de sécher l'humidité et la condensation.

10.2.2 Hivernage

Si vous prévoyez de ne pas utiliser le cyclomoteur pendant une longue période :

- ☐ Laver le cyclomoteur
- ☐ Retirer la batterie
- ☐ Charger complètement la batterie
- ☐ Pour le stockage de la batterie, voir le chapitre 6.2.2 - Notes sur la batterie

11 Conditions de garantie

LE FABRICANT / DISTRIBUTEUR fournit sur ses véhicules une garantie commerciale qui ne porte pas atteinte aux droits établis par la législation en vigueur en matière de protection des consommateurs.

Cette garantie peut être exercée dans le réseau de vente et d'assistance du FABRICANT / DISTRIBUTEUR.

La garantie légale est offerte / donnée par le vendeur.

LE FABRICANT / DISTRIBUTEUR garantit le véhicule et sa batterie pendant 24 mois à compter de la date de première immatriculation. Ces couvertures commencent à la date d'achat, si le véhicule n'est pas immatriculé au moment de l'achat.

Au moment de l'achat, le concessionnaire (ou le point de vente) doit communiquer les données du véhicule et de l'acheteur au FABRICANT / DISTRIBUTEUR afin d'activer la Garantie.



La garantie couvre le véhicule même en cas de changement de propriétaire.

Il incombe au propriétaire d'informer le FABRICANT / DISTRIBUTEUR de tout changement dans les données. Le nouveau propriétaire informera le FABRICANT / DISTRIBUTEUR du changement de propriétaire du véhicule.

La garantie FABRICANT / DISTRIBUTEUR couvre le véhicule à compter de la date d'activation. Tant que la garantie n'est pas activée, les droits du propriétaire restent protégés des responsabilités du vendeur.

11.1 Comment obtenir assistance et garantie

En cas de panne ou de dysfonctionnement du véhicule, contactez un concessionnaire FABRICANT / DISTRIBUTEUR ou un centre d'entretien et fournissez ce livret dûment rempli dans la partie relative à la maintenance périodique, ainsi que les reçus ou les factures attestant la conformité avec le programme de maintenance.

11.2 Obligations du concessionnaire / centre d'entretien

Le concessionnaire / centre d'entretien a l'obligation de vérifier le défaut reproché par le client et de reconditionner le véhicule sans frais pour le client.

Seule la réparation ou le remplacement des composants définis comme consommables ou susceptibles de s'user par l'utilisation relèvent de la responsabilité du client.

11.3 Conditions de garantie

La garantie s'étend à tous les pays de la CEE et de l'EFTA et ne couvre que les véhicules importés dans les différents pays par des distributeurs officiels CICLONE autorisés par le fabricant.

Les dommages énumérés ci-dessous ne relèvent pas des conditions d'application de la garantie :

- ☐ Les dommages résultant d'une négligence dans l'entretien périodique spécifié par le FABRICANT.
- ☐ Les dommages résultant de réparations ou d'entretien effectués sans respecter les spécifications du FABRICANT.
- ☐ Dommages résultant de l'utilisation du véhicule pour des courses, des rallyes ou d'autres compétitions similaires.
- ☐ Dommages détectés sur les véhicules utilisés comme taxis, données en location ou utilisés pour l'école de conduite.
- ☐ Les dommages résultant de méthodes de fonctionnement autres que celles indiquées dans le manuel d'utilisation et d'entretien ou d'utilisations allant au-delà des limites spécifiées par le FABRICANT.
- ☐ Les dommages résultant de l'utilisation de pièces de rechange et d'accessoires non originaux.
- ☐ Dommages résultant de modifications non approuvées par le FABRICANT (modifications du moteur ou de l'appareil de commande, des performances du véhicule, réduction du poids et autres modifications).
- ☐ Dommages causés par le temps (changement de couleur naturel des surfaces colorées, surfaces chromées, adhésifs détachés et autres détériorations).
- ☐ Dommages résultant d'un stockage inapproprié.
- ☐ Dommages résultant du transport.



11.4 Ce que la garantie ne couvre pas

La garantie ne couvre pas :

- ☐ Consommables (pneus, plaquettes de frein, batterie de plus de 24 mois à compter de la date du premier enregistrement, flexibles de frein, liquides de frein, pièces en caoutchouc)
- ☐ entretien périodique
- ☐ réglages
- ☐ frais supplémentaires (communication, transport, repas et autres en raison de la panne du véhicule dans une zone qui n'est pas le lieu de résidence du propriétaire, indemnité pour perte de temps, pertes commerciales ou frais de location de véhicules de remplacement pendant la période de réparation)

11.5 Maintenance périodique

Pour maintenir la garantie du FABRICANT / DISTRIBUTEUR, le programme de maintenance doit être respecté (Tableau 2 - Maintenance périodique).

Cet entretien doit être effectué par des techniciens qualifiés et dans le respect des normes et spécifications établies par le FABRICANT.

Le réseau de revendeurs et de centres de service agréés par le FABRICANT / DISTRIBUTEUR garantit ces exigences.

Le tableau suivant doit être complété et tamponné par ceux qui effectuent la maintenance à chaque intervalle. Le propriétaire doit conserver les reçus / factures de la maintenance effectuée (avec les détails de la maintenance et des remplacements effectués) et les fournir en cas de demande d'intervention sous garantie.

Il incombe au propriétaire du véhicule de s'assurer que la maintenance est effectuée aux intervalles spécifiés dans le Tableau 2 - Maintenance périodique. En cas de revente du véhicule, le nouveau propriétaire doit se faire remettre les reçus / factures relatifs à la maintenance effectuée.

12 Tableau de maintenance périodique

1° REVISION (500 km)			
Km		DATE	
LISTE DES TRAVAUX EFFECTUES			
TAMPON ET SIGNATURE REVENDEUR / CENTRE D'ENTRETIEN			



2° REVISION (5000 km)			
Km		DATE	
LISTE DES TRAVAUX EFFECTUES			
TAMPON ET SIGNATURE REVENDEUR / CENTRE D'ENTRETIEN			
3° REVISION (10.000 km)			
Km		DATE	
LISTE DES TRAVAUX EFFECTUES			
TAMPON ET SIGNATURE REVENDEUR / CENTRE D'ENTRETIEN			
4° REVISION (15.000 km)			
Km		DATE	
LISTE DES TRAVAUX EFFECTUES			
TAMPON ET SIGNATURE REVENDEUR / CENTRE D'ENTRETIEN			



5° REVISION (20.000 km)			
Km		DATE	
LISTE DES TRAVAUX EFFECTUES			
TAMPON ET SIGNATURE REVENDEUR / CENTRE D'ENTRETIEN			
6° REVISION (25.000 km)			
Km		DATE	
LISTE DES TRAVAUX EFFECTUES			
TAMPON ET SIGNATURE REVENDEUR / CENTRE D'ENTRETIEN			
7° REVISION (30.000 km)			
Km		DATE	
LISTE DES TRAVAUX EFFECTUES			
TAMPON ET SIGNATURE REVENDEUR / CENTRE D'ENTRETIEN			